

SYNEOS

RUE DES GREVES
77410 HERME

Téléphone : 01.64.00.71.02

Mail :

Bon No : 004056977		1ere Gachée : 14:46 (1)		Date : 16/09/2026 SPM2609165948		Zone : SOUS CENTRALE	
Quantité : 0.50 m3		Réf. commande(2) :		Chantier : SC SOUS CENTRALE		Véhicule : SC DB 404 BQ	
Client : C9251009 BRIOIS 26 CHEMIN DU COURS AUX PIATS 77114 Gouaix						Chauffeur : SC SOUS CENTRAL Centrale : HERME	
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 0.50 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 0.50	
						CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
						 	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
5FGRAVECIM3D10		GRAVE CIMENT				Classe chlorure	
						Consistance(7)	
						Dmax	
						22.4	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM III/A 42.5 N LH				0			
Appellation commerciale :		GRAVE CIMENT 3% D10 CEM III/A 4 CEM III/A 42.5 N LH PM-ES		Température :			
Mode de livraison :				N° Grue :			
				Retour béton			
SERVICES		ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE			
CONTRIBUTION CARBONE		0.5 METRE CUBE				Nom:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE		0.5 METRE CUBE				Signature du client:	
RESPONSABILITE ELARGIE DU		0.5 METRE CUBE					
PRODUCTEUR		0.5 METRE CUBE					
CONTRIBUTION ENERGETIQUE		0.5 METRE CUBE					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):							
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non